

Tours le mardi 24 février 2015.

Le Directeur de l'UFR
Arts et Sciences Humaines

Réf. : BB/BW/n°2015/
Affaire suivie par Benoît Wolf

à

Mesdames, Messieurs les membres de la
commission des moyens

Objet : Tarifs « prestation audiovisuelle »

Exposé des motifs :

En dehors de ses activités traditionnelles (couverture des manifestations pédagogiques ou scientifiques produites par les deux composantes), le Service Audiovisuel Multimédia et Informatique du Pôle des Services Transversaux des Tanneurs est amené à fournir des prestations complémentaires avec la mise à disposition de techniciens et de matériel pour des activités extra-universitaires ou des manifestations scientifiques d'autres composantes.

Ces activités génèrent un coût supplémentaire supportées actuellement sur les seuls crédits des composantes du site. Pour permettre au service de répondre aux demandes spécifiques et de pouvoir amortir et renouveler ce matériel technique, il est proposé de mettre en place une grille tarifaire.

La liste jointe détaille l'ensemble des prestations et du matériel pouvant être proposé.

Pour le Directeur et par délégation,
Le responsable administratif



Benoit WOLF